



Ludovic Réa

L'usine AZF détruite suite à l'explosion d'un stock de nitrate d'ammonium le 21 septembre 2001

La construction sociale de la nuisance

Un exemple dans un quartier industriel de la banlieue lyonnaise

Jonathan Humez
Emmanuel Martinais

Confrontées à des exigences de plus en plus fortes en matière de propreté, de sécurité et de tranquillité publique, les collectivités locales ont depuis quelques années multiplié les mesures destinées à préserver la qualité de vie de leurs administrés. Cela concerne aussi bien la lutte contre la délinquance et les comportements dits « incivils » que le bruit, l’affichage sauvage, les tags et les atteintes à la propreté, ou bien encore les pollutions et les risques environnementaux. Alors que la préservation du cadre de vie s’impose manifestement comme un domaine d’intervention privilégié de l’action publique urbaine (au niveau local notamment), il nous a semblé intéressant d’interroger cette évolution récente et de comprendre comment différents phénomènes urbains, aux origines diverses, peuvent être collectivement constitués en nuisance et faire l’objet de politiques spécifiques.

Le point de départ de l’enquête restituée dans cet article¹ est de considérer la notion de nuisance dans son acception la plus large. L’objectif est de ne pas s’enfermer dans une conception prédéfinie de cette notion – avec une définition qui couvrirait par exemple les seules atteintes à l’environnement et à la santé² – mais plutôt d’analyser comment celle-ci est constituée. On considère qu’il n’y a pas de phénomène nuisant *a priori*, mais des gens pour les constituer (ou non) en tant que tel. La nuisance peut alors être définie comme une construction sociale renvoyant à tous les phénomènes, comportements et pratiques perçus comme générateurs de gêne ou de danger par certains individus et groupes sociaux.

1. Cette enquête a été réalisée au printemps 2004 pour la réalisation d’un mémoire de Dea en géographie sociale (Humez, 2004).

2. Si l’on se réfère au Petit Larousse (édition 2003), la nuisance renvoie à « tout facteur de la vie urbaine ou industrielle qui constitue une gêne, un danger, un préjudice, pour la santé, pour l’environnement ».

Ces dernières années, nombre de travaux de recherche ont été consacrés aux éléments du cadre de vie susceptibles de troubler la tranquillité, le confort ou la sécurité des habitants. Certains se sont ainsi attachés à un phénomène physique (le bruit par exemple) pour étudier les différences d’acceptation par les habitants, selon qu’il est perçu comme « anonyme » ou « de voisinage » (Guélin, 2001). D’autres se sont intéressés à la perception par les habitants de phénomènes nuisibles liés à une activité industrielle (Zonabend, 1989 ; Coanus *et al.*, 2007). D’autres encore ont été consacrés à l’insécurité urbaine et aux « incivilités » (Roché 1993 ; Milburn, 2000). Les auteurs ont alors cherché à définir ces fameuses « incivilités³ » en observant les réactions qu’elles provoquent chez les individus qui y sont confrontés. Enfin un dernier groupe de travaux s’est intéressé aux relations que les habitants entretiennent avec certaines pratiques urbaines, le graffiti par exemple. Une des questions est alors de savoir ce qui fait véritablement nuisance : « provient-elle de l’objet (la pratique du graff), de la chose nuisible (le graffiti), ou plutôt de la personne à l’origine de cette chose (le graffeur) ? » (Eyraud, 2000).

La lecture de ces travaux permet un double constat. Elle montre en premier lieu que la nuisance, dans son acception la plus large, peut aussi bien être associée à des bruits, des odeurs, des rejets atmosphériques, qu’à des comportements, des usages ou des groupes sociaux. En revanche, elle ne dit rien de la façon dont ces différents types de problèmes cohabitent dans un même lieu. Pourquoi, dans

3. Pour Philip Milburn, déjà cité, les incivilités « se résument à des troubles de proximité, c’est-à-dire à des nuisances liées à la coprésence d’acteurs dans le même espace, susceptibles de dégénérer en conflit : bruits, odeurs, stationnement, consommation publique de drogue, comportements désagréables ou désobligeants, insultes, menaces... » (Milburn, 2000).

un contexte donné, les habitants sont-ils plus ou moins sensibles à telle source de nuisance ? Comment hiérarchisent-ils les problèmes qu'ils identifient ? L'objectif de cet article est de répondre à ces questions en observant comment la catégorie « nuisance » est constituée par des gens ordinaires confrontés à un environnement particulièrement intrusif.

Les Razes à Feyzin : un quartier industriel aux marges de l'agglomération lyonnaise

Quiconque arrive pour la première fois aux Razes, quartier industriel de la périphérie lyonnaise, est d'emblée saisi par les propriétés « paysagères » du lieu : une raffinerie à quelques centaines de mètres, les établissements chimiques du couloir rhodanien un peu plus loin, l'autoroute A7 et les voies ferrées de part et d'autre du quartier, sans oublier la gare de triage de Sibelin au sud. Submergé par cet environnement lourd de significations diverses, le visiteur occasionnel n'est pas insensible aux différents mouvements, bruits, odeurs et autres fumées produits par cet ensemble d'infrastructures de production, de stockage et de transport. Mais qu'en est-il des habitants du quartier, de ceux qui le vivent au quotidien, parfois depuis longtemps ? Comment perçoivent-ils les manifestations tangibles de cet environnement industriel ? Qu'en font-ils dans leur vie de tous les jours : sont-ils dérangés ou au contraire, se sont-ils accoutumés ?

Situé aux marges de la ville, le quartier des Razes se caractérise également par sa structure urbaine et ses modes d'occupation. Il se présente en effet comme un agrégat de secteurs résidentiels de nature différente (habitat ancien, logements collectifs des années 1960, logements sociaux et lotissements pavillonnaires des années 1980 et 1990), où se côtoient des populations aux origines sociales et culturelles assez diverses. Les classes moyennes occupent en majorité les lotissements, tandis qu'une population beaucoup plus pauvre et souvent d'origine étrangère, se concentre dans les quartiers d'habitat social et les logements anciens du « centre » des Razes (le secteur de la gare). Le quartier s'est très largement développé avec l'activité industrielle, au moment de l'implantation de la raffinerie dans les années 1960. À l'époque, les résidents travaillaient en majorité dans les entreprises voisines. Mais à partir des années 1970, la désindustrialisation et le vieillissement du quartier induisent un renouvellement progressif de la population. La part des habitants issus de l'immigration (maghrébine notamment) augmente alors de façon continue, transformant peu à peu la destination de nombreux commerces de proximité (disparition des boutiques traditionnelles au profit des épiceries arabes et restaurants halal). Considérant que l'appropriation et le marquage de l'espace est toujours un enjeu (Ripoll,

Veschambre, 2008), on peut alors se demander comment ces mutations ont été vécues par les habitants du quartier. Comment les différents groupes sociaux cohabitent-ils ? Les nouveaux arrivants sont-ils acceptés par les anciens occupants ? Ou les transformations en cours sont-elles à l'origine de tensions et de rapports sociaux plus ou moins conflictuels ?

Pour répondre à ces questions, notre enquête s'est focalisée sur un lotissement d'une soixantaine de pavillons, situé non loin du centre des Razes. Seize personnes ont été interrogées : huit hommes et huit femmes, dont trois jeunes adultes en recherche d'emploi, deux retraités et onze personnes en activité, mais plutôt en fin de carrière. Les actifs rencontrés sont principalement ouvriers, employés de bureau ou artisans. La plupart est arrivée dans les années 1980, à la livraison du lotissement. Certains ont d'abord été locataires avant d'acheter leur maison. Dans l'échantillon, six personnes ont des origines étrangères, maghrébines ou portugaises. Les entretiens, très peu directifs, avaient pour objectif de faire émerger des récits sur la vie du quartier avec des questions sur le parcours résidentiel, l'activité professionnelle, les loisirs, les pratiques quotidiennes et les relations de voisinage.

Un quotidien marqué par des rapports sociaux conflictuels

Dans les entretiens, deux sujets dominant largement : les mutations urbaines et les relations sociales. Sur le premier point, les enquêtés se montrent souvent préoccupés par les évolutions du quartier. Ils évoquent la disparition du petit commerce et les changements d'enseigne qu'ils associent à la fin d'une époque forcément plus radieuse que celle qui s'annonce. Certains évoquent alors le « déperissement » ou la « mort » du quartier. D'autres le qualifient de « sinistré ». La plupart du temps, ces inquiétudes se doublent de propos accusateurs à l'encontre de certains habitants. Deux groupes sociaux sont particulièrement visés : les « jeunes⁴ » et les « immigrés » (c'est-à-dire les personnes ayant des origines maghrébines).

Dans les entretiens, le problème des « jeunes » est toujours présent. Il se pose systématiquement, sans que l'enquêteur ait besoin d'y faire allusion. Différents désagréments leur sont imputés. Certains enquêtés dénoncent les « rodéos » qui ont lieu sur la place des Razes ou les trafics illicites qui se développent dans le quartier. D'autres parlent des « problèmes posés par les jeunes », sans plus de précision. Puis ils illustrent leur propos en

4. Pour les enquêtés, les « jeunes » sont des hommes entre 15 et 20 ans, habitant le lotissement ou les quartiers alentour, qui fréquentent le lotissement et s'y regroupent régulièrement.

prenant l'exemple des « rassemblements » qui se produisent fréquemment à l'entrée du lotissement. À les écouter, ces regroupements de jeunes posent différents types de problèmes : il est question de bruit (surtout lorsque cela se produit la nuit), de salissures (quand ils laissent traîner des déchets après leur départ) et de dégradations du mobilier urbain de la copropriété. Certains avouent même avoir un peu peur de ces regroupements et préférer sortir du lotissement lorsqu'ils ne sont pas là à « tenir l'entrée du quartier ». La plupart du temps, la définition de la gêne associée à ces « squats » (terme utilisé par plusieurs enquêtés) reste vague et confuse. Il s'agit d'un tout, d'un ensemble d'éléments, pas forcément sonores d'ailleurs, qui viennent perturber le « calme » et la « tranquillité » du lotissement. Évoquer ces rassemblements est alors une manière efficace de dénoncer (au moins dans un premier temps) le problème des « jeunes » dans sa globalité et ses manifestations dans le lotissement⁵.

Les « étrangers » et les « immigrés » occupent également une place importante dans les propos des habitants interrogés. Ces populations jouent notamment le rôle de bouc émissaire, dès lors qu'il s'agit d'évoquer les gênes liées à l'environnement social. On leur reproche d'être à l'origine du problème des « jeunes » comme des problèmes de voisinage. On les accuse de commettre des actes de délinquance, de posséder des animaux de basse-cour ou de ne pas entretenir convenablement leur maison et leur jardin. On justifie le désagrément qu'ils occasionnent par un mode de vie nécessairement différent, voire déviant. Il est d'ailleurs parfois difficile de savoir précisément ce qui dérange, si ce sont les phénomènes et les comportements à l'origine des troubles à la tranquillité publique, ou tout simplement la présence de ces populations. Pour tenter de justifier un propos accusateur, un résidant peut ainsi mobiliser une simple « anecdote » concernant d'anciens voisins maghrébins, sans plus d'explication :

« Avec une nuée d'enfants, généralement, euh... bruyants. Des fois même sales. C'est une autre manière de vivre que nous ! Je peux vous dire pour l'anecdote, j'ai connu des gens qui élevaient un mouton dans une baignoire ! Bon c'est vrai que... Nous, ça ne nous serait même pas venu à l'idée ! »

Plus le propos se resserre sur l'environnement immédiat de la maison et plus la question des rapports sociaux prend de l'importance. Les troubles du voisinage font ainsi l'objet de développements importants. Tout y passe : la moto du voisin qui fait trop de bruit au démarrage, sa porte d'entrée peinte en bleue, les voitures mal stationnées, le chien de la maison d'en face qui fait ses crottes dans la rue, les pelouses mal tondues, etc. Mais là encore,



Jonathan Humez - Emmanuel Martinais

Quartier des Razes à Feyzin

on observe que les accusations visent prioritairement certains individus : les voisins d'origine étrangère surtout et puis, dans une moindre mesure, les anciens locataires ayant récemment accédé à la propriété (qui, à l'évidence, ne jouissent pas du même statut que les anciens propriétaires) ou les habitants de la rue voisine qui sont forcément moins proches. On note également que la plupart de ces accusations prend forme dans le cadre normatif du règlement de copropriété. Comme le dit une habitante qui entreprend d'énumérer les nuisances provoquées par les canards de sa voisine : « D'abord, c'est interdit ! ». Les habitants interprètent les pratiques ou les éléments qui ne correspondent pas aux normes imposées par le règlement pour les constituer ensuite en problèmes. Pour parler comme H. S. Becker, ils « créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants » (Becker, 1985). Dès lors, ces habitants accusateurs se posent en « entrepreneurs de morale » et les normes qu'ils cherchent à imposer aux autres contribuent à désigner ce qui fait nuisance : ce qui est déviant est alors susceptible de gêner, d'inquiéter, et devient de fait nuisible. Le règlement, en imposant un modèle de comportement et d'usage, donne matière à la stigmatisation de certains groupes d'habitants et à l'identification de leurs pratiques comme source de nuisances.

Précisons toutefois que l'accusation du voisin n'est pas systématique. Les habitants interrogés veillent aussi à ne pas accumuler les signes de dévalorisation de leur espace de vie⁶, surtout lorsqu'il s'agit de le décrire à un enquêteur

5. Le terme générique qui conviendrait le mieux pour décrire le phénomène, mais qu'une seule enquêtée utilise, est celui d'« incivilité », tel que défini par Philip Milburn (2000).

6. Entendu au sens donné par Guy Di Méo pour qui l'espace de vie se confond pour chaque individu avec l'aire de ses pratiques spatiales (Di Méo, 1998).

extérieur dont le jugement peut compter. Ainsi, un résidant peut s'emporter contre les « maghrébins du lotissement » pour finalement faire exception avec son voisin le plus proche :

« Alors les voisins qui sont à côté, là... Pourtant ce sont des Arabes eux ! Ben ils sont... Il y en a un sur mille, je crois que je suis tombé dessus !⁷ ».

Ces relations de voisinage plus ou moins conflictuelles constituent autant de situations de procès par l'intermédiaire desquelles les habitants tentent d'échapper à ce que Gérard Althabe appelle « le pôle négatif⁸ ». Les différents groupes d'habitants apparaissent alors comme autant d'acteurs idéologiques avec lesquels il faut pouvoir marquer sa différence.

Un environnement industriel largement banalisé

Au milieu de ces récits sur les rapports sociaux, on relève tout de même quelques références à l'environnement. Deux éléments ressortent tout particulièrement : la raffinerie et la voie de chemin de fer. Mais si les enquêtés ont une perception assez nette des bruits et des odeurs engendrés par ces deux installations, ils ne s'y attardent pas et usent de la dénégation lorsqu'il faut quand même les évoquer. Sur ces sujets, les habitants jouent habilement de l'esquive :

« Non, moi personnellement, cela ne me dérange pas. Je ne peux pas dire que cela sent mauvais. Moi j'habite là et je ne peux pas dire que cela sent mauvais quand je suis dans mon jardin ! Je serais menteur... Celui qui le dit, c'est vraiment qu'il est borné le gars. Parce que les odeurs, ça monte. Les vents, hop, ils les poussent ! Cela sent beaucoup plus mauvais à Ternay ! ».

Dans la majorité des entretiens, les propos sur les désa-

gréments de l'environnement industriel ne viennent pas spontanément. Il faut en général les susciter par une question directe. Et lorsque les habitants interrogés finissent par reconnaître l'existence de certains problèmes, c'est toujours pour en limiter la portée⁹. Comme le montrent certains travaux, un lien très étroit unit, dans le cours de la conversation, l'évocation de la nuisance et son contrepoint banalisé (Coanus *et al.*, 2000).

Sur ces sujets, la banalisation opère par différentes voies. La plus fréquemment utilisée est l'habitude qui permet d'expliquer que les bruits et les odeurs sont effectivement perçus, mais qu'avec le temps, ces manifestations tangibles de l'environnement ne dérangent plus. La contrepartie financière est aussi beaucoup mobilisée : certains habitants rappellent ainsi que l'activité industrielle, bien que nuisante, est avant tout une source de profit pour la commune (sous forme de taxes) et une grande partie de ses habitants (sous forme d'emplois). Ce constat n'est pas sans incidence sur la façon dont les résidants appréhendent les inconvénients de l'industrie chimique et pétrolière. Il tend notamment à renforcer leur acceptabilité. Une autre possibilité, souvent repérée dans les entretiens, consiste à minimiser le problème en le confrontant avec des situations réputées bien pires. Ce principe rhétorique, qui rappelle le jeu de *mistigri* (Coanus *et al.*, 2000), permet de renvoyer la nuisance vers d'autres lieux, à proximité des usines ou au contraire, dans la partie haute de la commune ou encore plus loin, dans les localités voisines. Une variante temporelle du *mistigri* est aussi utilisée qui consiste à décrire une amélioration par rapport au passé (« avant, c'était bien pire »). Certains habitants peuvent également, sans éluder le problème suggéré par l'enquêteur, mettre en cause d'autres sources que la raffinerie, située le plus souvent sur d'autres communes. Enfin, mais plutôt comme un recours ultime, certains habitants avancent la justification suivante : « il faut bien qu'elle [la raffinerie] soit quelque part ». Là encore, le propos vise à banaliser un environnement qui ne jouit pas d'une image très positive aux yeux des personnes interrogées.

Au-delà de ce travail spécifique de banalisation, on doit constater que les désagréments liés à l'environnement industriel n'ont pas le même statut que ceux liés à l'environnement social. D'une certaine manière, on pourrait presque dire que les désagréments occasionnés par le passage des trains et l'activité de la raffinerie ne font pas vraiment nuisance pour les habitants du quartier. Contrairement aux pratiques et comportements de certains

7. N. Elias, dans ses travaux sur un quartier d'une banlieue industrielle des Midlands, avait déjà constaté l'aptitude des habitants « à écarter de leur champ de vision ce qu'ils n'avaient pas envie de voir, les concernant eux ou leurs voisins, et à monter en épingle ce qu'ils préféreraient voir » (Elias, 1965).

8. Dans une étude consacrée aux rapports sociaux dans les « grands ensembles », G. Althabe révèle l'omniprésence des situations de procès entre les habitants des immeubles relevant de la promotion privée dans lesquels dominent des familles de la couche moyenne, des immeubles HLM dans lesquels dominent des travailleurs manuels et enfin, des logements Psr (programme social de relogement) correspondant à des immeubles où dominent les familles socialement assistées. Il montre comment les habitants des HLM cherchent en permanence à se différencier d'un acteur idéologique (les familles assistées) situé au pôle négatif. L'enjeu du procès réside alors dans la plus ou moins grande proximité dans laquelle chacun se retrouve par rapport à l'acteur idéologique : dans l'accusation, le sujet tente de repousser l'adversaire vers le pôle négatif ; dans la plaidoirie, il édifie sa distance avec le pôle négatif et sa différence avec ceux qui le peuplent (Althabe, 1993).

9. Dans l'échantillon, une seule personne n'a pas cherché à relativiser les nuisances industrielles. Il s'agit d'une jeune femme en recherche d'emploi qui, au moment de l'enquête, envisageait de partir vivre très loin de Feyzin. On verra plus loin que la façon dont les riverains se projettent dans l'avenir détermine en partie leur rapport à l'environnement, surtout lorsque celui-ci est potentiellement dévalorisant.

groupes sociaux qui sont systématiquement dénoncés, parfois même avec virulence. Ce constat pour le moins inattendu est source d'interrogations diverses : comment expliquer cette différence de traitement et cette façon de hiérarchiser les problèmes ? Pourquoi les rapports sociaux occupent-ils une place aussi importante dans les discours, au point d'éclipser toute référence aux autres problèmes du quotidien ? Pour trouver des réponses à ces questions, il faut s'intéresser aux relations que les habitants entretiennent avec leur cadre de vie.

Le devenir du quartier au cœur des préoccupations

Les habitants interrogés aiment à donner de leur quartier l'image d'un « petit village », dans une situation « mi-ville, mi-campagne ». D'un côté, ils mettent en avant le caractère quasi rural des Razes avec les champs tout proches. Ils se plaisent alors à évoquer l'« esprit village » qui règne dans ce quartier « où tout le monde se connaît ». De l'autre, ils vantent la proximité de Vienne et surtout de Lyon (« on est à 10 minutes du centre-ville ! »), ainsi que les accès immédiats à l'autoroute qui facilitent les déplacements. À les écouter, on pourrait presque se convaincre que Feyzin, en cumulant des avantages difficiles à satisfaire dans un seul endroit, représente une sorte d'idéal. Dans ce tableau, la raffinerie, le train ou les entreprises du couloir de la chimie n'ont pas de place : ces différents éléments, on l'a vu, sont occultés ou passés sous silence.

Mais si l'allégorie du village s'accommode plutôt bien de l'environnement industriel, elle a beaucoup plus de mal à composer avec les mutations urbaines et les évolutions du quartier. En particulier, il se dégage des entretiens que les changements de population et les transformations du petit commerce sont vécus comme les signes annonciateurs d'une disparition prochaine de cet « esprit village » auquel les habitants tiennent tant. On entrevoit ainsi, cachées dans les plis d'un discours accusateur envers certains groupes sociaux, les craintes d'évolution du quartier formulées d'une façon plus ou moins explicite : celle d'un envahissement par une population d'origine étrangère synonyme de « banlieurisation ».

Dans le lotissement étudié, la présence d'« étrangers » d'origine maghrébine est clairement interprétée comme la marque d'une invasion possible. Même si le phénomène n'est pas encore très répandu, si « on ne compte pour le moment que quelques cas isolés », la plupart des personnes interrogées craint néanmoins d'être « impactée¹⁰ » dans les mêmes proportions que le centre des Razes où les

familles « immigrées » sont aujourd'hui très nombreuses. Cette situation est considérée avec d'autant plus d'intérêt que certains ont déjà été « rattrapés » de cette manière au cours de leur vie, au moment de leur passage en logement HLM notamment. Ceux-là racontent un parcours résidentiel ascensionnel qui, au bout du compte, ne permet jamais de combler la distance avec ces populations stigmatisées qui finissent toujours par les rejoindre. Cette idée de la poursuite et d'habitants en permanence « rattrapés » dans leur trajectoire résidentielle rappelle le propos de Robert Castel (2003) lorsqu'il évoque « un fort ressentiment de la part des catégories populaires sur des groupes particuliers, les immigrés, certes situés aux marges, mais tout de même très proches sur l'échelle sociale¹¹. ».

L'autre crainte majeure, exprimée cette fois par tous les habitants, est que le quartier finisse par devenir un « quartier sensible », à l'image de ces grands ensembles de banlieue à qui le sens commun prête tous les maux de la société urbaine. La proximité des Clochettes à Saint-Fons et des Minguettes à Vénissieux, deux quartiers réputés pour leurs problèmes endémiques, entretient cette inquiétude : tous s'angoissent à l'idée que cette « banlieue » puisse arriver jusqu'à eux, qu'ils deviennent à leur tour la « banlieue à problèmes ». Cette crainte est perceptible dans les propos centrés sur l'idée du « petit village ». En défendant cette image idyllique, ils cherchent avant tout à se distinguer de ces quartiers : certains font alors remarquer que l'organisation spatiale de Feyzin est malgré tout très différente des « grandes barres ». D'autres insistent sur le caractère convivial des Razes, un quartier « calme », « tranquille », où « finalement, il n'y a pas tant de problèmes que ça¹² ». Et quand ils parlent des rassemblements de jeunes à l'entrée du lotissement, c'est aussitôt pour pointer le fait que les éléments les plus perturbateurs n'habitent pas le lotissement, mais les quartiers d'habitat social des environs. Cette crainte de la banlieue revient aussi dans les propos dénonciateurs sur certains secteurs d'habitation de Feyzin, notamment un lotissement voisin qu'ils décrivent comme un « HLM à l'horizontal » parce qu'il concentre un taux élevé de résidents issus de l'immigration.

Finalement, les habitants interrogés redoutent que les Razes, en plus d'être le « quartier de la raffinerie », puisse être assimilé à la banlieue. Les évolutions en cours,

10. Ce terme, qui rappelle le vocable de l'écologie industrielle, a été utilisé par un des enquêtés pour décrire l'installation progressive des ménages « étrangers » dans le lotissement.

11. La majorité de nos enquêtés fait partie de ces catégories populaires définies par R. Castel : ouvriers, employés, etc. Selon lui, l'insécurité sociale « agit comme un principe de démoralisation, de dissociation sociale à la manière d'un virus qui imprègne la vie quotidienne, dissout les liens sociaux et mine les structures psychiques des individus ». Ainsi, les catégories populaires, voyant leur statut se dégrader, se sentant dépossédées des bénéfices qu'ils pouvaient tirer de leur situation antérieure, cherchent des responsables ou boucs émissaires pour expliquer la situation présente.

12. Sous-entendu : en comparaison avec les quartiers dits sensibles.



Jonathan Humez - Emmanuel Martinais

Le lotissement étudié

qui conduisent les habitants à envisager cette perspective funeste, sont vécues comme autant de menaces susceptibles de saper leur position sociale. Car pour beaucoup, le risque est bien celui d'une perte d'image, synonyme de déclassement. Dans un travail consacré aux représentations territoriales, M.-C. Fourny et A. Micoud rappellent que si le territoire conserve une forte valeur d'identification, ce n'est plus vraiment par sa capacité à inscrire les individus dans des échanges sociaux localisés : « il vaut surtout et d'abord en tant que signe de la distinction, comme "marque" parmi d'autres ». (Fourny, Micoud, 2002). Pour les habitants interrogés, le lotissement et le quartier des Razes valent donc avant tout comme la marque d'une position sur l'échelle sociale, une marque qui les distingue des groupes sociaux situés aux positions inférieures. C'est pourquoi ils s'emploient à défendre l'idée du « village » : il s'agit, par ce moyen, de résister aux processus de dévalorisation en fabriquant un territoire conforme à leur image et à leur valeur sociale.

Ce travail de défense est d'autant plus visible que les enquêtés sont en majorité des propriétaires considérant que l'image du quartier a une incidence sur la valeur de leur patrimoine immobilier. Sur le sujet, P. Bourdieu explique que la maison individuelle est traitée « comme

un placement, c'est-à-dire comme une épargne non financière et un investissement dont on entend qu'il conserve ou augmente sa valeur tout en procurant des satisfactions immédiates. À ce titre, elle est l'élément central d'un patrimoine, dont on entend qu'il dure au moins autant que son propriétaire, et même qu'il lui survive à titre d'héritage transmissible » (Bourdieu, 1990). Les enquêtés propriétaires sont donc particulièrement attentifs et sensibles à tout événement ou changement qui pourrait causer une dévaluation de leur patrimoine. Conserver la valeur de sa maison, voire l'augmenter (avoir fait la bonne affaire !), est un enjeu qui prime à leurs yeux et donc, un ressort principal qui détermine la nature de leur relation à l'environnement, qu'il soit « physique » ou social.

La construction sociale de la nuisance

Pour tous les enquêtés, l'achat de la maison (ou l'achat du terrain puis la construction) s'inscrit dans une trajectoire résidentielle sensiblement identique. Ils ont tous connu à un moment ou à un autre le logement HLM (sauf un). Certains ont ensuite loué un pavillon, d'autres

ont accédé à la propriété en appartement. L'achat d'une maison en lotissement s'inscrit donc à la fin d'un parcours résidentiel plutôt ascensionnel. Pour beaucoup, « être propriétaire, avoir un petit pavillon » correspond au but qu'ils s'étaient fixés, l'objectif d'une vie en fait. Mais pour y parvenir, ils ne pouvaient prétendre avec leurs revenus à des secteurs plus prisés de l'agglomération lyonnaise. Ils sont donc, d'une certaine façon, « venus à la raffinerie » : cette expression a été utilisée par plusieurs enquêtés, comme pour signifier qu'ils l'auraient choisie. Pour des motifs financiers, ces habitants se sont « résignés » à venir vivre dans cet environnement industriel. En retour, ils doivent « s'en arranger » (Zonabend, 1989), pour le rendre vivable à leurs yeux¹³.

La perception qu'un habitant a de son environnement, tant d'un point de vue physique que social, dépend bien entendu de la pratique qu'il a du quartier : celle-ci ne sera pas la même selon que l'univers de ses pratiques quotidiennes s'arrête à la propriété, au lotissement ou va jusqu'à englober le quartier. Les différents éléments de l'environnement et notamment les nuisances sont perçus en référence à cet « espace de vie ». C'est donc à cette échelle que se fait l'arrangement. Les habitants entreprennent ainsi un travail d'appropriation au travers duquel se noue un attachement au lieu : « on se fait son environnement ! », nous dit l'un d'entre eux. Ce travail consiste en des actions concrètes visant à occulter les éléments les plus stigmatisants de l'environnement : l'aménagement du jardin ou le fleurissement du quartier ont ainsi pour objectif de « cacher » la raffinerie et de la maintenir « à distance ». Mais il s'agit également d'un travail mental qui consiste à se construire son environnement en représentations. S'élabore alors ce que G. Di Méo appelle l'espace vécu défini comme l'espace de vie déformé par les représentations¹⁴. Les différentes nuisances sont interprétées en fonction de la valeur que chacun accorde à cet espace et leur rejet à l'extérieur permet de valoriser le cadre de vie¹⁵.

13. L'achat de la maison signifie en effet un engagement pour le long terme qui obère de fait toute possibilité d'envisager dans l'immédiat un nouveau déménagement. Comme le note P. Bourdieu dans l'article déjà cité (1990), « la maison individuelle, en raison de son coût élevé est l'occasion d'une des décisions les plus difficiles et les plus lourdes de conséquences de tout un cycle de vie domestique. ».

14. L'espace vécu se présente comme un espace global et total qui recoupe trois dimensions : l'ensemble des lieux fréquentés par l'individu, c'est-à-dire l'espace de vie ; les interrelations sociales qui s'y nouent, c'est-à-dire l'espace social ; les valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues (Di Méo, 1998).

15. Les habitants proposent une géographie de la nuisance qui correspond largement à leur « espace de vie » : les nuisances industrielles sont rejetées à l'extérieur de cet espace (vers un autre secteur du quartier, un autre quartier, une autre ville), tandis que les personnes qui font l'objet d'une situation de procès habitent dans l'autre rue, en dehors du lotissement, en dehors de Feyzin, etc.

Chacun se construit ainsi un environnement à sa mesure, positif et vivable à ses yeux, qui lui permet dans sa pratique quotidienne du quartier de se raccrocher à l'image idéalisée du petit village. En revanche, tout élément qui vient remettre en cause cet environnement construit au fil du temps est vécu comme nuisible. Le problème se pose lorsque la situation évolue, que la « nuisance » devient trop imposante et que la personne ressent son espace menacé¹⁶.

Au moment de l'enquête, les transformations du quartier sont au centre des discours parce qu'elles remettent en cause les termes de l'arrangement qui, jusqu'à présent, assurait confort, tranquillité et sécurité aux habitants rencontrés. Tout se passe comme si les changements en cours empêchaient ce travail de construction en représentations, destiné à donner une image acceptable de leur environnement et d'eux-mêmes. Dès lors, toutes les composantes de l'environnement sont interprétées à l'aune de leur incidence sur cette image : indépendamment de la gêne réellement occasionnée, certains éléments ont été acceptés depuis longtemps, tandis que d'autres, laissant augurer d'une évolution négative, ne le sont pas. Ainsi, un bruit ne suscitera pas le même type de réaction selon qu'il vienne de la raffinerie ou d'un jeune qui vient marquer le territoire d'un signe de sa domination. La tolérance ne sera pas la même non plus :

« Je vous dis, il y a eu le déclenchement de la torchère ce matin, la torchère de la raffinerie. Je m'en suis aperçu parce que j'ai cru qu'il y avait quelqu'un dans la rue qui avait mis son autoradio avec des basses à fond dans sa voiture. Ça faisait vrommm, vrommm... Je me dis : "Ça y est, il y a encore quelqu'un qui est en train de nous faire un coup de rap, là !" »

À la lecture de cet extrait, on comprend que le bruit de la raffinerie n'aurait visiblement pas été accepté s'il était venu d'un autoradio diffusant du rap, une musique faisant référence aux « jeunes de banlieue », souvent associée aux jeunes d'origine maghrébine. De même, personne ne parle du futur classement en « zone à risques » du quartier pour le danger qu'il représente, mais plutôt parce qu'il empêche de nouvelles constructions ou alors parce qu'il va provoquer une dévaluation du patrimoine et donc favoriser la venue de populations pauvres d'origine étrangère. Et par un renversement de situation, en raison d'une « façon de vivre différente », ce seront finalement ces dernières qui seront accusées de la

16. Dans leur travail sur les résidents d'un quartier proche de la gare de Rennes, F. Chlouz-Ducharme, M. Gourvès et P. Le Guirriec (2001) notent que c'est « d'emblée une position face au changement qui s'exprime dans le qualificatif "village" ». À l'appui de cette idée, ils mobilisent notamment les recherches de Sabine Chalvon-Demersay qui associent la référence au village à « la construction d'un rempart symbolique contre l'irruption d'un changement perçu comme une menace » (Chalvon-Demersay, 1984).

déévaluation du patrimoine. Comme le dit l'un des enquêtés : « en général, c'est par eux que les choses dégringolent... ». Ainsi, les différents éléments de l'environnement qui posent problème aux habitants viennent se structurer autour de ces craintes d'évolution du quartier. Préjuger de leur incidence permet dans une large mesure de les interpréter.

Conclusion

Au final, l'enquête auprès des habitants des Razes à Feyzin montre que la nuisance n'est pas forcément là où on l'attend *a priori*. Si le quartier, avec ses usines et ses infrastructures de transport, présente toutes les caractéristiques d'un environnement potentiellement nuisible, il faut pourtant se rendre à l'évidence que ce ne sont pas

ces problèmes qui focalisent l'attention des résidents. Ces derniers sont en effet davantage préoccupés par les mutations urbaines qui, depuis quelques années, se traduisent par une augmentation de la population d'origine étrangère et une transformation des structures commerciales du quartier. Ce qu'ils redoutent avant tout, ce sont les effets de ces changements décrits en termes d'invasion et de menace pour l'image qu'ils se font de leur quartier. Dans ce contexte particulier, ce n'est donc pas l'environnement industriel qui fait nuisance. Et ce d'autant moins que les personnes interrogées s'en arrangent et savent neutraliser ses désagréments par toutes sortes de protections matérielles et symboliques. Le problème vient en fait des évolutions sociales et de la présence de certains groupes sociaux qui forment un risque d'autant plus sérieux qu'en échappant à toute possibilité de contrôle et de maîtrise, il compromet la position sociale d'une majorité de résidents.

Références bibliographiques

Althabe G., (1993), « La résidence comme enjeu », in Althabe G., Marcadet C., de la Pradelle M., Sélim M. (dir), *Urbanisation et enjeux quotidiens. Terrains ethnologiques dans la France actuelle*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-47.

Becker H.-S., (1985), *Outsiders, études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

Bourdieu P., avec la collaboration de Bouhedja S., Christin R., Givry C., (1990), « Un placement de père de famille. La maison individuelle : spécificité du produit et logique du champ de production », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81/82, pp. 6-33.

Castel R., (2003), *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil.

Chalvon-Demersay S., (1984), *Le Triangle du XIX^e. De nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris*, Éditions de la MSH, Paris.

Chlous-Ducharme F., Gourvès M., Le Guirriec P., (2001), « Du lotissement au lotissement : l'évolution d'un quartier péri-central de Rennes », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 90, pp. 85-92.

Coanus T., Duchêne F., Martinais E., (2007), « L'industrie chimique et ses riverains : une relation ambivalente. Le cas de la grande région lyonnaise », *Les Annales des Mines, série « Responsabilité et Environnement »*, n° 48, pp. 68-76.

Coanus T., Duchêne F., Martinais E., (2000), *La ville inquiète, Rapport de recherche*, Rives, Entpe.

Di Méo G., (1998), *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.

Elias N., (1965), *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard.

Eyraud B., (2000), *Tolérer les graffitis sur les pentes de la Croix-Rousse*, Maîtrise de sociologie, Université Lumière Lyon 2.

Fourny M. C., Micoud A., (2002), « Représentations et nouvelles territorialités : à la recherche du territoire perdu », in Debarbieux B., Vanier M. (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, Éditions de L'Aube/Datar.

Guélin T., (2001), « Bruits anonymes et de voisinage », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 90, pp. 93-102.

Humez J., (2004), *La construction sociale de la nuisance dans un quartier industriel de la banlieue lyonnaise. Le cas des Razes à Feyzin*, Mémoire de DEA, Université Lumière Lyon 2, Entpe.

Milburn P., (2000), « Violence et incivilités : de la rhétorique experte à la réalité ordinaire des illégalismes », *Déviance et Société*, vol. 24, n° 4, pp. 331-350.

Ripoll F., Veschambre V., (2008), « L'appropriation de l'espace comme problématique », *Noréis*, n° 195, pp. 7-15.

Roché S., (1993), *Le sentiment d'insécurité*, Paris, Puf.

Zonabend F., (1989), *La presqu'île au nucléaire*, Paris, Éditions Odile Jacob.

Biographies

JONATHAN HUMEZ est urbaniste et ingénieur des Travaux publics de l'État. Il travaille actuellement au service ingénierie de grands projets de la direction départementale de l'équipement de Seine-Saint-Denis.

Jonathan.Humez-Boukhatem@developpement-durable.gouv.fr

EMMANUEL MARTINAIS est chargé de recherches au laboratoire Rives de l'École nationale des Travaux publics de l'État (UMR CNRS 5600, Université de Lyon). Ses recherches portent actuellement sur la réforme de la prévention des risques industriels et ses effets au niveau local. Il a récemment publié, avec Laure Bonnaud, un ouvrage consacré aux suites législatives et administratives de la catastrophe toulousaine d'AZF : *Les leçons d'AZF. Chronique d'une loi sur les risques industriels*, Paris, La documentation française, 2008.

emmanuel.martinais@entpe.fr